



URBH-KBHB

Compte rendu de la réunion du C.E.P. du 15.11.2018 à Louvain

Présents : E. Dirx, J.L. Dessart, P. Garcia, J.F. Hannosset, T. Marique, T. Mogal, P. Moons, T. Pierloot.

Invitées : A. Louis, T. Muyllaert

Excusés : F. Soetaert, B. Danhieux, P. Derkoningen,

1. Communication du président

- Le président souhaite la bienvenue à Anne Louis (Manager général VHV), Tina Muyllaert (Manager général VHV) et E. Dirx qui assiste à leur première réunion du C.E.P. U.R.B.H.. Chacun se présente et P. Moons espère beaucoup de succès à A. Louis et T. Muyllaert ainsi qu'une bonne collaboration entre les deux ligues.
- P. Moons félicite tous ceux qui ont contribué à la bonne organisation de la semaine internationale. Il fait remarquer que dans une publication de l'EHF reprenant le nombre de spectateurs recensés lors des différentes rencontres du week-end des 27/28.10, la Belgique, avec 2.500 spectateurs, figure à la 12^{ème} place de ce classement. Des félicitations sont également adressées aux Red Wolves ainsi qu'au staff technique pour les bons résultats obtenus, particulièrement en Serbie où le président a apprécié l'attitude exemplaire des joueurs en toutes circonstances. Le résultat obtenu face à la Croatie est également encourageant. Il apparaît que l'engagement d'A. Calbry est positif quand on sait qu'avec J. Smeets, il a dû construire son équipe en 3 jours.
- P. Moons a obtenu de l'I.H.F. un subside annuel récurrent permettant d'organiser un tournoi international en Belgique. Ce tournoi devrait avoir lieu cette année encore à Lokeren.
- Le président constate que les résultats des Red Wolves sont pris en considération à l'étranger ; l'I.H.F. ayant demandé des renseignements afin de consacrer un article aux projets développés en Belgique.
- Bien que l'organisation de l'Euro 2022 ne nous ait pas été attribuée, un budget (de 125.000 €) a été dégagé par la ville d'Anvers et P. Moons essaye de récupérer cette subvention.
Pour pouvoir disposer de cette somme, la ville d'Anvers demanderait que l'organisation du F4 BENE-League se fasse une année sur deux à la Lotto Arena, de même que les finales de coupes de Belgique et les rencontres des Red Wolves. En contrepartie, la Lotto Arena pourrait être mise à disposition gratuite de l'U.R.B.H. 30 jours pendant une durée de 4 ans. En tout cas, nous confirmons notre accord actuel avec la ville de Louvain et le Sportoase.
- A. Louis et L. Panis représenteront l'U.R.B.H. à l'EHF Women's Handball Convention qui sera organisé à Paris en décembre prochain durant le championnat d'Europe féminin.
- P. Garcia et P. Moons ont été invités par la fédération allemande à assister à des rencontres du championnat du monde 2019 à Cologne. En sa qualité de président de l'U.R.B.H., P. Moons sera l'invité de l'I.H.F. à la finale du championnat du Monde 2019 au Danemark.
- Impressionné par le jeu déployé par les U18 de Sprimont lors des finales jeunes « URBH » à Hasselt, le président a tenu à rencontrer les dirigeants de ce club et s'est donc déplacé le 06.11 à Sprimont, en compagnie de J.L. Dessart et P. Garcia. Il a pu notamment constater la qualité de l'encadrement des équipes de ce club. La même démarche serait faite avec le club d'Evergem.
- P. Moons et P. Garcia ont rencontré le nouveau représentant pour le BENELUX de la société Gerflor et un partenariat au niveau du montage du terrain (750 €/match) est envisageable.
- Au vu des dernières communications concernant les Black Arrows, il apparaît que tenant compte du faible niveau des joueuses, il est préférable de concentrer le travail sur les W19.
- P. Moons et P. Garcia ont été invités par le COIB à une réception organisée le 05.12.18 en l'honneur de la mise à la pension d'Eddy De Smedt.
- Revenant sur ses différentes communications concernant les « 22 chantiers » et une dizaine de points proposés, le président estime qu'au moins une partie de ces points doit être prise en considération.

2. Approbation du PV de la réunion du 20.09.2018

- Le P.V. du 20.09.2018 est approuvé et peut être publié dans les JO.

3. Trésorerie

- La situation financière au 31.10.18 a été envoyée avec la convocation. La question du budget reste problématique.
- Dès qu'il sera en possession de toutes les pièces, H. Delmelle fera parvenir aux administrateurs le bilan de la semaine internationale.
- Le projet de budget 2019 sera réalisé par H. Delmelle et A. De Brauwier.
- J.L. Dessart rappelle que les finances de la L.F.H. ne permettent aucune intervention de sa part en cas de dettes de l'U.R.B.H.
- Le dossier « Loterie Nationale » (2016-2017-2018) est pris en charge par A. Louis et T. Muyllaert
- La situation financière de l'U.R.B.H. vis-à-vis des ligues est évoquée. T. Mogal précise que différents paiements ont été effectués par la V.H.V. à l'U.R.B.H.
- Dans le nouveau contrat « Ethias », il ne faut plus fournir des places « VIP » mais 100 places classiques par match
- Le dossier « Erima » est suivi par F. Soetaert et J. Stryckers
- F. Soetaert a transmis ses remarques à J. Stryckers concernant la convention le concernant.
- Concernant les contrats d'assurance contractés pour les joueurs, J. Vonckx s'est renseigné auprès du service compétent d'Ethias. T. Muyllaert reprend la gestion de ce dossier.
- Auparavant les déplacements de l'Elewijt vers les lieux d'entraînement se faisaient en voitures personnelles. Le président trouve cela trop dangereux et préconise un transport en navettes.

- Les notes de frais concernant les joueurs devront être transmises par le team-manager dans les deux mois suivant l'activité en question, faute de quoi elles ne seront plus remboursées.
- Le CEP marque son accord concernant le principe du paiement d'indemnités forfaitaires aux joueurs (10 €/jour à l'Elewijt et 20 €/jour à l'étranger, soit un budget de l'ordre de 1.700 euros/semaine). Cela n'équivaldrait pas à une rémunération mais à un défraiement pour les petits frais.
Une analyse sur le plan fiscal et légal doit encore être réalisée quant à sa faisabilité.

4. Affaires techniques

- Echanges de vue concernant l'opportunité d'inscrire les M18 et les M20 aux championnats d'Europe 2020.
P. Garcia se renseignera auprès de l'E.H.F. afin de connaître les éventuelles sanctions financières en cas de renoncement après inscription. Le bureau se positionnera rapidement sachant que les inscriptions sont attendues à l'EHF pour le 26.11.2018 au plus tard.
- Un job-description de la fonction de M. Kranzen devra être effectué afin de savoir qui fait quoi concernant les sélections nationales
- L'idée de faire payer 1 ou 2 € par affilié pour permettre de développer la formation des équipes nationales « jeunes » est évoquée.
- Le 10.04 avec le match contre la Suisse sera une date importante car la victoire est obligatoire.
- Un cahier des charges devra être établi par la cellule technique pour le 31.12.18 alors que J. Stryckers devra également réaliser un projet commercial.
- Lors du match contre la Croatie, des problèmes avec le marquoir électronique ont pu être résolus en dernière minute grâce à un technicien de la VRT.
- Le président estime que les « LED » doivent être installés 24 heures avant la rencontre concernée.
A. Louis et T. Muylaert se proposent pour veiller à régler tous ces problèmes d'organisation.
- Il est important de réaliser un « draaiboek » pour l'organisation des matchs internationaux à Louvain.
- Les problèmes de traduction des textes et du site internet de l'U.R.B.H. sont évoqués. Un affilié à un club de la LFH s'est proposée pour la réalisation du site URBH.

5. Compétitions

- P. Moons estime que l'U.R.B.H. devrait faire un appel d'offres pour une période de 3 années pour les finales URBH jeunes.
Pour J.L. Dessart, ce sont les clubs qui ont une chance de participer à ces finales qui sont les plus concernés par l'organisation de celles-ci et qui sont susceptibles d'offrir la meilleure offre de soumission.
- L'organisation des championnats et de la Coupe de Belgique devront être mise à l'ordre du jour d'une prochaine réunion ; plusieurs clubs ayant fait part de leur mécontentement.
- Le projet de grille des championnats 2019/2020 sera transmis pour la réunion du 28.03.2018
- A. Louis prendra contact avec B. Lenders afin que celui-ci présente son projet de feuille de match électronique.

6. Divers.

- J.L. Dessart estime qu'une clarification doit être faite concernant la fonction de chef-arbitres U.R.B.H.
Côté LFH, il s'agit de K. Convents et à la V.H.V. de F. Hendrix.
K. Convents et F. Hendrix sont complémentaires, l'un ayant de nombreux contacts internationaux et l'autre étant excellent dans le travail administratif.
Il est souhaitable que le chef-arbitres soit une personne (charismatique) qui a une grande expérience comme arbitre EHF et/ou IHF, notamment pour les contacts avec les instances étrangères.
La C.P.A. sera chargée de définir les critères permettant de désigner le chef-arbitres national.
- P. Moons estime qu'il faut réaliser un projet de promotion de l'arbitrage.
T. Pierloot explique que suite à l'initiative de la commission technique, un groupe de travail a été mis en place au niveau de la L.F.H. et qu'une première réunion s'est déroulée dernièrement.
- E. Dirx relaie une remarque du club de O. Merksem qui regrette que des rencontres de coupe de Belgique soient programmées le week-end des 22/23.12.18.
P. Garcia répond que tenant compte des nombreux WE libres demandés pour les Black Arrows, il n'a pas été possible de faire autrement.

Prochaines réunions les jeudis 17.01., 28.03 et 16.05.2019 au Sportoase de Leuven